

Peut-on rêver d'une transition démocratique sans corruption ?

Soucieux de promouvoir les droits de l'homme et la bonne gouvernance dans cette phase de transition démocratique, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD) a, depuis le 3 août 2005, prôné l'ouverture et la concertation entre les différents acteurs politiques et sociaux et réitéré sa préoccupation face à l'ampleur du phénomène de la corruption, et autres fléaux menaçant la stabilité, le processus de démocratisation en cours, et le développement économique et social du pays.

Ainsi, le Président du CMJD a récemment exhorté tous les responsables à rompre avec les pratiques de l'ancien système, à faire preuve de neutralité, d'équité, de transparence, d'intégrité et d'efficacité dans la gestion des ressources publiques et à s'engager effectivement et consciencieusement pour le renforcement de la capacité d'un Etat respecté et fort où chaque citoyen jouit de ses droits et accomplit ses obligations.

Qu'il me soit permis ici de saluer cet appel historique qui met fin à la culture de l'impunité et renforce la rationalisation de la gestion des ressources publiques, la prévention et la lutte contre la corruption. Etant donné que l'heure est à l'action et non au discours, la célérité dans la prise de mesures appropriées est une exigence fondamentale pour atténuer les risques de déstabilisation et instaurer un environnement propice à une vision participative de l'exercice du pouvoir.

De véritables changements démocratiques

Même si, la volonté et la détermination affichées par le CMJD pour opérer de véritables changements démocratiques et de bonne gouvernance se concrétisent chaque jour davantage, elles doivent, par ailleurs, recevoir l'écho et l'appui nécessaires des acteurs politiques et sociaux tant il s'agit de construire un nouvel espace public auquel chaque citoyen est tenu de contribuer.

D'ailleurs, n'est-il pas approprié à cet endroit de se demander pourquoi le Gouvernement de transition n'a pas encore pris les actions et mesures d'internalisation des Conventions sur la corruption qu'il a ratifiées, et dont certaines prévoient les mécanismes nécessaires pour prévenir, détecter, réprimer et éradiquer la corruption dans les secteurs public et privé ?

Certes, l'établissement des organes de contrôle et d'inspection des structures publiques est une bonne initiative quoique leur degré d'autonomie et d'indépendance mérite d'être amélioré. Mais parce qu'il ne peut pas y avoir de corrompus sans corrupteurs, ce contrôle doit être étendu au secteur privé, aux partis politiques, et aux organisations de la société civile, à travers des cellules indépendantes dont la portée et les modalités doivent être définies d'un commun accord avec tous les acteurs. Il doit être renforcé en amont par des stratégies dynamiques préventives d'éducation et de sensibilisation. C'est probablement une simple question d'agenda du Gouvernement.

Un bilan positif

C'est donc en langage simple et franc que ce premier bilan à mi-

parcours du CMJD a été exposé; un bilan positif si l'on juge par le climat d'ouverture, de dialogue, et de justice, l'engagement ferme pour une alternance politique viable et pérenne, et l'augmentation des salaires même si les règles de prudence nous enseignent que dans une économie de libre échange le revenu des uns représente le coût de production des autres;

Quant aux perspectives, le CMJD a précisé les priorités en rappelant fermement à tous la nécessité de mettre fin aux pratiques courantes de détournement, d'abus de biens publics, de trafic d'influence, et de développer les principes et valeurs de la démocratie en vue de restaurer l'efficacité et la crédibilité de l'Etat.

Il n'y a pas, si longtemps le CMJD, encore, a donné le bon exemple à suivre dans les cas des avenants au contrat de partage des revenus du pétrole et des fameuses fausses déclarations de données qui ont détérioré nos relations de coopération avec certains de nos partenaires et conduit au report de l'annulation de notre dette.

Dans les deux cas, une explication des tenants et aboutissants a été rendue publique, et des dispositions fermes ont été prises pour redresser ces situations et prévenir de tels abus.

Une telle attitude courageuse et responsable doit servir de référence aux responsables gestionnaires dans nos administrations publiques, hommes d'affaires, politiciens et membres des organisations civiles et médias.

Renforcer la justice sociale

Il serait utile de savoir pourquoi de telles orientations, qui renforceraient sans nul doute la justice sociale, n'ont pas reçu l'écho favorable qu'elles devraient avoir face à un fléau aussi destructeur que celui de la corruption? L'on peut comprendre tout de même pourquoi l'on tarde ici et là à méditer une formule honorable, à reconnaître nos maux et à dénoncer nos abus; car ce combat de longue haleine nous impose d'avoir le courage et la détermination de tirer des leçons des expériences passées, de développer une culture démocratique conforme à nos réalités et aspirations et de bâtir des structures viables et pérennes au service du respect et de la défense de l'intérêt national.

Malheureusement, ici comme dans d'autres pays de notre continent, la corruption est galopante depuis au moins une décennie. Elle sévit dans tous les secteurs sous forme de transactions mettant en jeu des biens et des services ayant une valeur monétaire ou de comportements influençant des alliances et

intérêts politiques, tribaux et ethniques.

Pas trop de confusion

L'on doit éviter de créer trop de confusion en cherchant les causes lointaines à ce phénomène qui n'est du reste pas propre à la Mauritanie. Au contraire, il faut s'investir activement dans l'éradication de ses effets visibles tels que l'enrichissement illicite personnel, la politisation excessive des administrations publiques, l'inadéquation des structures, l'inadaptation d'un cadre organique approprié, et l'impunité. Ces facteurs qui se sont accumulés sur une longue période ont réduit considérablement la capacité d'intervention et de régulation de l'état, aggravant la pauvreté, le chômage, l'exclusion sociale et engendrant des conflits sous azimuts.

Chez nous, le coût de la corruption (hors exploration et exploitation du pétrole) serait estimé annuellement en moyenne à une centaine de millions de dollars. Cette estimation prend en compte les détournements de l'aide publique au développement.

Pas de polémique

Sans vouloir créer de polémique, les dix dernières années de corruption à grande vitesse ont affecté toutes les composantes sociales de notre société et ont déstabilisé les systèmes et modes d'organisation traditionnels existants. Ces structures tribales et régionales qui, de manière uniforme, remplissaient une fonction de solidarité sociale, se sont métamorphosées sous l'effet de la corruption, changeant parfois de repère, de vision, et d'organisation. Elles deviennent à la fois un facteur dynamique de la prolifération de la corruption et une source potentielle de conflits tribaux et ethniques menaçant la cohésion sociale, l'intégration, et le développement de notre pays.

La transition démocratique apporte des solutions

Face à cette crise et sur la base des principes démocratiques et de bonne gouvernance, la transition démocratique en cours est supposée apporter une solution dont l'efficacité reste tributaire des apports et contributions de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. Des élections justes, fiables et transparentes ne sont, en réalité, qu'une étape d'une transition démocratique réussie.

Certes, ce qui est requis c'est un changement de mentalités, une réévaluation du code de conduite et d'éthique permettant de définir le comportement de référence par rapport au respect de la chose publique et aux exigences de la citoyenneté en termes de droits et d'obligations. Autrement dit, une

façon de marquer la rupture par rapport au régime déchu, de prévenir et combattre les abus par la culture démocratique et l'application ferme de sanctions à l'encontre de leurs auteurs.

Nul n'est censé ignorer la loi

L'on doit connaître et promouvoir les lois, procédures et règles qui régissent notre société afin de les respecter, les appliquer, et les adapter continuellement à nos réalités et faire de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, un objectif prioritaire pour faire face à ce fléau dont les origines et les ramifications sont à la fois internes et externes.

Pour cela, je préconiserais de prendre en compte, dans le cadre d'une stratégie nationale anticorruption les facteurs sous régionaux et internationaux et les actions prioritaires dans l'éducation, la participation et l'engagement populaire. Ces actions collectives créeront une dynamique d'échanges, de concertation, et de consensus entre les pouvoirs politiques (Fonction publique, marchés publics, secteur sécuritaire, gestion de l'aide), les partis politiques (financement, électoral, programme), les organisations de la société civile et médias (financement, capacité), et le secteur privé.

Faire face à ces enjeux et défis de taille requiert l'élaboration d'un cadre consensuel qui établit clairement la définition et la précision des rôles et responsabilités des acteurs politiques et sociaux ainsi que la forme et les modalités de leur collaboration. Sans ce cadre, l'on ne sera pas en mesure de faire des évaluations objectives des compétences et performances des uns et des autres, ni même d'identifier les obstacles.

Tout en se limitant au contexte de corruption politique dans cette phase de transition démocratique, l'on doit d'abord promouvoir l'emplarité en termes de comportements et valeurs d'éthique de référence auprès des principaux acteurs de ce processus; Ainsi l'intégrité sera le premier critère de différenciation avant de considérer les valeurs et qualités telles que la compétence, le patriotisme, le dynamisme... L'on doit ensuite s'assurer que les partis politiques, les organisations de la société civile et la Commission électorale indépendante s'investissent activement dans le processus de démocratisation et collaborent étroitement pour dénoncer tout comportement ayant une incidence négative sur sa crédibilité.

A ce titre, certains indicateurs pourraient identifier le degré de fiabilité du processus et déclencher les mesures correctrices qui s'imposent. Parmi ceux-ci nous pour-

rons citer la sincérité du vote l'ingérence de la part des organisations internationales, l'absence de programme, de stratégie électorale de sources de financement public des partis politiques, l'inexistence de débats politiques, le non respect du principe de neutralité par l'Etat, et l'incapacité de la commission électorale nationale indépendante à assurer la coordination, le suivi, la médiation du processus, et la proclamation des résultats,

Comptons sur l'alternance démocratique

Il est donc impératif que chaque acteur politique déclare sa volonté et sa détermination à combattre la corruption sous toutes ses formes et à prendre les sanctions qui s'imposent; que l'alternance politique se réalise sur des bases solides de principes et de valeurs démocratiques, de consensus, et de compétence; et que le processus de démocratisation soit fondé d'une part sur une compétition juste, fiable, et transparente entre tous les candidats sur leur vision, stratégie électorale et programmes politiques et d'autre part, sur la liberté d'appréciation et de choix, sans crainte ni intimidation des électeurs.

L'appel du Président du CMJD marque la volonté d'édifier une société exempte d'injustices, et gérée selon les principes démocratiques, de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Il met en exergue la rationalisation de la gestion des affaires publiques et l'engagement responsable de tous les citoyens à bâtir des institutions démocratiques et républicaines seules capables de protéger leurs droits et défendre leurs intérêts.

Pendant, la réponse à cet appel nécessite davantage de dialogue et de concertation au niveau national et local pour la mise en place d'un cadre juridique répondant aux spécificités de notre société, d'une stratégie consensuelle de prévention et de lutte contre la corruption, et de mécanismes d'accès et de participation de tous les acteurs locaux aux efforts collectifs requis pour réussir, entre autres, une transition démocratique sans corruption.

Tout en étant convaincu que la crédibilité de notre action pour l'intérêt commun demeure strictement liée à nos comportements en termes de transparence et d'intégrité dans la gestion des deniers publics et le respect de l'autre, toute contribution à l'éradication de la corruption augmentera les chances de réussite du processus démocratique en cours et fera de la journée de l'appel du 20 avril 2006, la journée nationale de prévention et de lutte contre la corruption.

Bounahna Ould Marakchi
Economiste/ Expert en Gouvernance